



NEGOCIATEUR LULUCF-REDD+ DANS LA DELEGATION FRANÇAISE

Réf.

7

Expert(s)	Pays	Volume	Montant (€)	Bénéficiaire	Financement	Début	Fin	Partenaires	Référence
Olivier Bouyer	Monde	3 ans ½	n/a. *expert fonctionnaire	Gouvernement français	Budget Min. de l'agri.	Juin 2006	Déc. 2009	n/a	brice.lalonde@wanadoo.fr

Description détaillée du projet	Nature des services fournis
<p>A la Conférence climat de Montréal en 2005, l'année d'entrée en vigueur du Protocole de Kyoto et alors même que sa première période d'engagement n'était pas entamée (2008-2012), les Parties au Protocole lançaient une revue du Protocole (au titre de l'article 3.9). Cette revue, qui ne devait initialement concerner que les pays développés sous engagement Kyoto, allait se scinder en deux groupes de travail, un premier ad hoc sur la revue des engagements Kyoto (AWG-KP) et un autre « informel » qui concernait toutes les Parties et allait se « formaliser » à la Conférence de Bali en 2007 sous le nom de Groupe de travail ad hoc sur la coopération à long terme (AWG-LCA).</p> <p>Organisées en cinq grands thèmes (vision commune, atténuation, adaptation, transfert de technologies et financement) et de multiples sous-thèmes (dont REDD+ et LULUCF), via la feuille de route de Bali, les négociations allaient s'intensifier afin de viser la mise en place d'un régime climatique post-2012.</p> <p>Durant la période 2006-2009, il y aura ainsi pas moins d'un mois de négociations onusiennes par an (dans diverses enceintes : COP, COP/MOP, SBSTA, SBI, AWG-LCA, AWG-KP), mais aussi de très nombreuses réunions internes de préparation pour chaque grand groupe de négociation (Union européenne, Groupe de l'Ombrelle, G77+ Chine, Groupe Afrique, etc.), des ateliers techniques, des conférences scientifiques ou politiques, etc.</p> <p>Finalement, la Conférence de Copenhague fin 2009 échouera à mettre en place le régime post-2012 et la COP « prendra note » de l'Accord de Copenhague négocié à 28 pays. Les processus de négociations post-2012 censés se terminer à ce stade seront donc prolongés, jusqu'à ce que la Conférence de Doha fin 2012 acte le principe d'un avenant 2013-2020 au Protocole de Kyoto et remette à 2015 les négociations sur un régime climatique global post-2020.</p>	<p>En tant que négociateur forêt/climat, l'expert a assuré la préparation (en interne au Ministère de l'agriculture), l'inter-ministérielle (avec les Ministères en charge de l'environnement, des finances et des affaires étrangères principalement) puis la défense (au niveau européen, puis au niveau international) des positions françaises sur trois sujets principaux : LULUCF (prise en compte des puits de carbone forestier et agricole dans les pays sous engagements Kyoto), MDP/MOC (mécanismes de projets carbone mis en œuvre respectivement dans des pays sous engagement Kyoto ou des pays en développement, applicables en partie au secteur forestier) et REDD+ (promotion de la déforestation évitée et de la gestion durable des forêts dans les pays en développement).</p> <p>Il a défendu ces positions au niveau européen, lors d'une vingtaine de réunions du groupe de négociateurs européens LULUCF/REDD+ : en Allemagne, Belgique, Finlande, France, Irlande, Portugal, Slovaquie, Rép. Tchèque et Suède. Il a aussi assuré la Présidence de ce groupe durant la Présidence française de l'Union européenne en 2008.</p> <p>Il a défendu ces positions au niveau international, au niveau des COP (COP12 Nairobi 2006, COP13 Bali 2007, COP14 Poznan 2008, COP15 Copenhague 2009), mais aussi au niveau des groupes de travail ad hoc sous la Convention ou le Protocole de Kyoto (AWG-LCA et AWG-KP, sessions de Bonn, Accra, Bangkok, Barcelone, Tianjin, etc.), des ateliers sur LULUCF (Reykjavik, Dublin, Bruxelles, Ispra, etc.) ou REDD+ (Cairns, Tokyo, Barcelone, etc.).</p> <p>La France étant un grand pays forestier (23 Mha, deuxième en surface après la Suède au niveau de l'UE) et la filière forêt-bois le lieu d'enjeux économiques, environnementaux et stratégiques importants, l'expert a dû défendre avec énergie les positions françaises sur des négociations complexes, en faisant des propositions constructives, en bâtissant des alliances, tout en sachant accepter les compromis.</p>